

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} juillet 2024**

OBJET : ELECTION D'UN ADJOINT

Rapporteur : Monsieur Stéphane GRASSET

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>25-06-2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, Le 1^{ER} juillet à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>25-06-2024</p>	<p>Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, Madame Pierrette MAZERY, M. Stéphane TOUVET, Mme Elisabeth VERLY, M. Dejan STANKOVIC, M. Hervé WIOLAND, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Christian GASQ, Monsieur Bruno GUILLON, M. Rémy JOURDAN, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA, Mme Véronique HUYNH.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 23</p> <p>VOTANTS : 22</p>	<p>Excusés représentés : Madame Annie SAINSILY donne pouvoir à Madame Elisabeth VERLY Madame Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Lorraine WEISS donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Madame Véronique HUYNH Monsieur Frank MARQUET donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>03-07-2024</p>	<p>Absents :</p>

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20240708-2024-07-01-04-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

2024-07-01/04 ELECTION D'UN ADJOINT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020-07-03/02 du 3 juillet 2020 relative à la détermination du nombre d'Adjoints au Maire,

Vu la délibération n° 2020-07-03/03 du 3 juillet 2020 relative à l'élection des Adjoints au Maire,

Vu la délibération n° 2020-07-03/04 du 3 juillet 2020 relative au tableau du Conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-05-16/02 du 16 mai 2022 relative à la détermination du nombre des Adjoints au Maire,

Vu la délibération n° 2022-06-20/02 du 20 juin 2022 relative à l'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de M. Justin RAYMOND,

Considérant que le nombre d'Adjoints au Maire ne doit pas excéder 30 % de l'effectif légale du Conseil municipal,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de revenir au nombre de huit Adjoints au Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE des votants

Mme Françoise GAULIER, M. Rémy JOURDAN, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Lorraine WEISS, Mme Catherine LE DANTEC, M. Stéphane VIELLE, s'abstenant

Fixe à huit le nombre d'Adjoints au Maire.

Elit le huitième Adjoint au Maire.

L'Adjoint élu occupera, dans l'ordre du tableau, le huitième rang.

Sont candidats : Madame Odile GENOVA

Madame Odile GENOVA est élue huitième Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture 078-217801174-20240708-2024-07-01-04-DE Date de télétransmission : 08/07/2024 Date de réception préfecture : 08/07/2024
--

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le :

Buc, le 08/07/2024

Rendu exécutoire le : Saisissez 08-07-2024 du texte ici

La Secrétaire de séance



Le Maire
Stéphane GRASSET

Mme Elisabeth MORELLI

Morelli

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20240708-2024-07-01-04-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Acte à classer

2024-07-01-04

1 En préparation 2 Pour signature 3 Prêt à transmettre 4 En attente retour
Préfecture 5 > AR reçu < 6 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-07-08T12-33-13.00 (MI254178577)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20240708-2024-07-01-04-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Election du 8eme adjoint. Suite erreur matérielle,
la délibération a été modifiée, il s'agit d'une élection
et non d'une désignation
Date de décision : 08/07/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.6. Exercice des mandats locaux

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-07-01-04 ELECTION D UN
ADJOINT.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/07/24 à 12:21

Par [BOURAHLA Samira](#)

Demande de signature

Date 08/07/24 à 12:21

Par [BOURAHLA Samira](#)

Signé

Date 08/07/24 à 12:33

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 08/07/24 à 12:33

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 08/07/24 à 12:36

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: lundi 8 juillet 2024 12:37
À: dgs-fast
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-07-01-04

':: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-07-01-04, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20240708-2024-07-01-04-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2024-07-01-04

Objet : Election du 8eme adjoint. Suite erreur matérielle, la délibération a été modifiée, il s'agit d'une élection et non d'une désignation

Date de décision : 08/07/2024

Date de transmission : 08/07/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.6. Exercice des mandats locaux

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>